

L'APPARITEUR

« De Bott schallt »

Le mot du maire

Autant en emporte le vent ...Autant en porte le vent

En septembre 1939, les habitants de nos villages alsaciens sont évacués vers le Périgord.

En octobre 2019, le danger lié à l'instabilité politique, des émeutes, et des guerres civiles sont les causes de déplacements et d'évacuation de milliers d'êtres humains.

Réfugiés d'hier et d'aujourd'hui... Le temps qui passe se contente de faire défiler nos existences.

Les paroles inmanquablement prononcées lors des commémorations sonnent creux.

Elles nous réconfortent, nous donnent bonne conscience.

Autant en emporte le vent ?

Nous avons plus que jamais accès à toutes les informations, nous avons la possibilité de mieux communiquer l'historique de ces drames humains et pourtant....

les promesses suscitant de l'espoir sont tellement légères que le vent peut les emporter.

Blowin in the Wind ?

La tentative de feindre l'indifférence, par contre, devrait nous alerter. C'est le signe que nous avons de la difficulté à nous avouer ou à assumer l'importance réelle du sujet.

Et pourtant, personne ne devrait rester indifférent devant ce rendez-vous entre l'histoire et le présent, devant ce face à face des générations.

La réalité est divinement indifférente.

Rester indifférent aux souffrances serait renoncer à nos valeurs.

Autant en porte le vent ?



Rémy SCHENK
Maire d'Obenheim

C'était il y a

.....80 ans

De nombreux villages situés le long de la ligne Maginot ont été évacués.

En 2014, certains ont témoigné de ce périple qui les a conduits dans le sud-ouest.



A cette occasion, un livre a été édité.

Il en reste quelques exemplaires à la mairie (15€).

(Extraits p 10 et 11)

Dit en conseil municipal

Séance du 25 juin 2019

10 membres présents - 2 procurations

Opposition au transfert de la compétence de l'eau potable à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein



M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les articles 64 et 66 de la loi NOTRe attribuent, à titre obligatoire, les compétences « eau potable » et « assainissement » aux communautés de communes à compter du 1er janvier 2020.

Il indique dès lors que les communes membres des communautés de communes ont la possibilité de délibérer pour s'opposer au transfert obligatoire de ces deux compétences, ou de l'une d'entre elles, jusqu'au 30 juin 2019. Il souligne que l'opposition ne prend effet que si elle est décidée par des délibérations prises par au moins 25% des communes membres représentant au moins 20% de la population intercommunale.

Afin de permettre le temps de la réflexion aux communes concernées, M. le Maire propose de s'opposer au transfert de la compétence « eau potable » à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Répartition des sièges en application d'un accord local à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

M. le Maire rappelle que les communes membres de l'intercommunalité ont jusqu'au 31 août 2019 pour délibérer sur un accord local qui permet au conseil communautaire de totaliser 58 membres. Actuellement, le conseil communautaire est composé de 61 membres. Ce nombre donne satisfaction car il permet une bonne représentativité des communes au sein de l'assemblée délibérante mais également des commissions thématiques. C'est pourquoi, il avait été retenu à la création de la nouvelle communauté de communes.

Le Bureau des maires en date du 12 juin 2019 s'est mis d'accord pour donner une suite favorable à la fixation à 58 du nombre de sièges de la prochaine assemblée délibérante de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein tout en considérant que la répartition actuelle est plus satisfaisante sachant notamment que certaines communes perdent des sièges de manière non justifiée mais malheureusement réglementaire de la nouvelle répartition.

Les sièges pour la commune d'Obenheim resteront au nombre de 2.

Facturation panneau d'affichage



M. le Maire signale qu'un panneau d'affichage situé Place du Général de Gaulle a été accidentellement détérioré lors d'une manœuvre avec un véhicule lourd.

Le conducteur s'est signalé dès le lendemain en mairie et s'engage à prendre en charge les frais de remplacement du panneau. Une facturation de 450€ pour l'installation et la fourniture d'un nouveau panneau d'affichage est proposée.

Demande de subvention

M. le Maire a été destinataire d'une demande de subvention pour l'achat d'un vélo électrique.

« Une aide de l'état, dite bonus vélo à assistance électrique, est attribuée à toute personne physique majeure justifiant d'un domicile en France, dont la cotisation d'impôt sur le revenu du foyer fiscal de l'année précédant l'acquisition du cycle est nulle, qui acquiert un cycle à pédalage assisté [...] neuf, qui n'utilise pas de batterie au plomb et n'est pas cédé par l'acquéreur dans l'année suivant son acquisition ».

Cette aide ne peut être attribuée que si une aide ayant le même objet a été octroyée par une collectivité locale.

Après un tour de table, l'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas verser de subvention dans le cadre d'un achat pour un vélo électrique.

Séance du 23 juillet 2019

10 membres présents - 1 procuration - 1 absent

PLU

M. le Maire expose le document d'urbanisme qui traduit la stratégie d'aménagement et de développement du territoire communal pour les années à venir et fixe en conséquence les règles et orientations relatives à l'utilisation du sol. Une fois approuvé, il sera opposable à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols et ouverture d'installations classées. La concertation avec la population s'est tenue tout au long de l'élaboration du projet et a été pour elle l'occasion de venir prendre connaissance du dossier et de faire part de ses observations. Deux réunions publiques ont été organisées en dehors des horaires de bureau à la salle des fêtes de manière à ce qu'un maximum de personnes puisse être disponible pour y participer.

Une permanence publique a également été organisée de manière à recevoir individuellement chaque personne qui le souhaitait afin d'exposer des demandes particulières.

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet de plan local d'urbanisme à arrêter.

Clôture du budget « Lotissement les Jardins 3^{ème} tranche »

M. le Maire rappelle que le budget annexe du « lotissement les jardins 3^{ème} tranche » a été ouvert par délibération du 12 avril 2011.

Compte tenu de la vente de tous les lots disponibles, ce budget n'a plus lieu d'exister. Après concertation, l'Assemblée est favorable à l'unanimité pour clôturer le budget du « Lotissement les Jardins 3^{ème} tranche ».



Actualisation du tableau du personnel

L'Assemblée prend acte du tableau des effectifs à compter du 1^{er} août 2019

Filière	Grade	Statut		Pourvu	Non pourvu	DH
		Tit.	Non tit.			
TECHNIQUE	Adjoint technique Territorial	x		x		35/35
	Adjoint technique territorial	x		x		35/35
	Adjoint technique territorial	x			x	16/35
	Adjoint technique territorial	x		x		10/35
	Adjoint technique territorial 2 ^e classe	x		x		35/35
	Garde champêtre Chef	x			x	4/35
	Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	x			x	31/35
	Agent de maîtrise	x		x		35/35
	Admin	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	x		x	
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe		x		x		35/35
Social	ATSEM principal 2 ^e classe		x	x		20/35
	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	x		x		33/35
TOTAL		11	1	9	3	/

Séance du 17 septembre 2019

9 membres présents - 3 procurations

Attribution de prix pour les maisons décorées

M. le Maire expose les modalités du concours organisé par la municipalité dans le cadre des festivités de la marche des sorcières. Le passage du jury, composé de Bruno HEILBRONN, Florence ZEYSSOLFF et Valérie VALIAME, est programmé le 5 octobre prochain.

Pour récompenser les plus belles décorations, l'Assemblée vote à l'unanimité l'attribution de lots. Ceux-ci seront au profit des commerçants d'Obenheim et la totalité des lots ne pourra excéder une valeur de 250€.



Convention prévoyance – 2020-2025

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'adhérer à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin, pour le risque prévoyance

couvrant les risques d'incapacité de travail et, le cas échéant, tout ou une partie des risques d'invalidité et liés au décès, à compter du 1^{er} janvier 2020.

Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour son caractère solidaire et responsable.



Cession de terrain

M. le Maire expose au Conseil Municipal avoir un candidat souhaitant acquérir une parcelle communale sur le terrain Griesgram.

L'Assemblée, après étude de sa demande et du projet de division du terrain établi par le géomètre,

émet un avis favorable à cette cession aux conditions suivantes :

- Cession d'un terrain en zone C d'une superficie approximative de 25,0 ares au tarif de 2 200€ HT/are,
- Cession d'un terrain en zone NC d'une superficie approximative de 3,5 ares au tarif de 700€ HT/are.



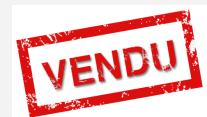
Autre cession

M. le Maire rappelle que l'Assemblée a déjà statué sur la cession d'un terrain communal, la superficie devait être déterminée selon le projet de l'acquéreur.

M. le Maire informe que cette personne lui a présenté récemment un projet détaillé pour la construction de son atelier et en présente les contours au Conseil Municipal.

L'Assemblée après étude du dossier et du projet de division du terrain établi par le géomètre émet un avis favorable pour la surface et aux conditions suivantes :

- Cession d'un terrain en zone C d'une superficie approximative de 26,4 ares au tarif de 2 200€ HT/are,
- Cession d'un terrain en zone NC d'une superficie approximative de 3,1 ares au tarif de 700€ HT/are.



Broyage des déchets verts



Samedi 26 octobre 2019

De 09h00 à 11h30

à

l'atelier Municipal

DEJECTION CANINE

J'ai un chien...
Je m'en occupe !



Je ramasse !

Les déjections canines constituent une véritable nuisance au quotidien pour la plupart d'entre nous.

Tant le phénomène s'aggrave, l'Etat a modifié en 2015 son code Pénal, il dispose désormais que *«est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe, le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. (...) »*

La municipalité dispose de 6 distributeurs de sachets avec poubelle prévus à cet effet. Mis à disposition gratuitement. D'ailleurs, 4 000 sachets sont déjà utilisés annuellement.

Et pourtant, les incivilités persistent, pour le confort de tous **nous en appelant au civisme et au respect de chacun**. Il serait regrettable de dresser une amende aux propriétaires récalcitrants.



Bienvenue aux familles ...

Mme Laurence WOEHREL - 3 rue du Château d'Eau

Famille Gerd FISCHER - 1 rue Longue

Mme Sabrina SCHILDKNECHT et M. Xavier FENDER - 17 rue de Daubensand

Mme Josiane IBRAHIM et M. Alexandre SPOHR - 8 rue de la Lachter

Famille Michaël SCHWARTZ - 1 rue de Daubensand

Mme Aude ORLHIAC et M. Kevin WOEHREL - 14 rue Longue

M. Rémy BAUMGARTH - 1 rue des Vergers

M. François BREINNING - 1 rue des Vergers

M. Marc HEYBERGER - 1 rue des Vergers

Mme Suzanne MARTIN née PABST - 1 rue des Vergers

Mme Marie-Louise ROHMER - 1 rue des Vergers

Mme Elodie SENDNER et M. Lucas MEYER - 2 rue des Vergers

Mme Lucy HUET - 2 rue des Vergers

Mme Nathalie FLAMBARD et M. Thierry WOEHREL - 2 rue des Vergers



Coordonnées de la mairie

Permanences du Secrétariat

✉ 3 place du Général de Gaulle

☎ 03 88 98 30 33

📠 03 88 98 38 62

Lundi au Vendredi : 9h à 12h

Mardi et Vendredi : 16h à 18h

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois : 9h à 12h

.....La vie municipaleà retenir



Ramonage

Le ramonage effectué par un professionnel est obligatoire au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et 2 fois par an pour les combustibles solides et liquides (un ramonage pendant la période de chauffe et un ramonage en dehors), quelque soit la quantité utilisée.

La liste des ramoneurs habilités est disponible en mairie.



Vignette Crit'air

Strasbourg : vignette Crit'air 3 interdite de circulation lors des épisodes de pollution, à partir du **1er octobre 2019**

Compteur LINKY

Une campagne menée par **ENEDIS** pour remplacer les compteurs électriques est actuellement en cours sur la commune d'Obenheim.

Le Conseil d'Etat a tranché le 11 juillet 2019 à l'occasion d'un contentieux opposant une commune à Enedis :

Un maire n'est pas compétent pour s'opposer à l'installation de compteurs électriques communicants en vue de protéger les habitants contre les effets des ondes émises.



Amicales des donneurs de sang.....Boofzheim / Gerstheim

Le don du sang, c'est quoi ?



Acte citoyen et généreux, le don de sang est avant tout une expérience riche et forte qui place les donneurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage!
Chaque année, grâce au don de sang, 1 million de patients sont soignés.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est indispensable pour des milliers de patients.

Le don du sang, ça se passe comment ?

Pour vous protéger en tant que donneur et pour que votre don se déroule dans les meilleures conditions, des critères essentiels sont à respecter pour pouvoir donner.

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans (ou jusqu'à 65 ans pour un don de plasma ou de plaquettes)
- Peser au moins 50 kg
- Être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don

Ne pas venir à jeun et limiter les aliments gras et la consommation d'alcool dans les heures qui précèdent votre don.

Que vous soyez nouveau donneur, donneur régulier ou occasionnel...

L'idée de LA piqûre n'est jamais très agréable. Soyez rassuré(e)s ! Les équipes de l'EFS vous accompagnent et vous rassurent tout au long de votre parcours !

Accueil et inscription

L'équipe de l'EFS enregistre votre dossier et vous remet un questionnaire pour préparer l'entretien préalable au don.

Entretien préalable au don

Avant chaque don, un médecin ou un(e) infirmier(e) habilité(e) réalise un entretien confidentiel pour s'assurer de votre aptitude au don. Dans le respect de votre sécurité et de celle du patient.

Prélèvement

Votre sang est prélevé à l'aide de matériel stérile et à usage unique.

Temps du repos

Après votre don, une collation, toujours très appréciée est offerte. Un moment convivial pour s'assurer de votre bonne récupération après le don et de vous donner envie de revenir !

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre lors d'une prochaine collecte à la salle des fêtes de 17h à 20h :

Boofzheim	Gerstheim / Obenheim
Le lundi 18 novembre 2019	Le vendredi 21 février 2020 à Gerstheim
Le mardi 18 février 2020	Le mercredi 29 avril 2020 à Obenheim
Le mardi 14 avril 2020	Le vendredi 17 juillet 2020 à Gerstheim
Le mardi 7 juillet 2020	Le vendredi 18 septembre 2020 à Gerstheim
	Le vendredi 18 décembre 2020 à Gerstheim



Pour tous renseignements sur les collectes don du sang :

Donneursdesang.boofzheim@gmail.com

Nous comptons sur vous !



La vie locale.....Le saviez –vous ?.....

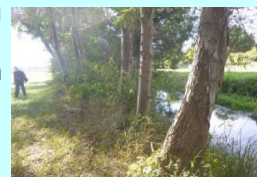
Des travaux sont effectués sur le cours d'eau « Hanfgraben »

Déroulement des travaux

1^{ère} phase : Octobre 2018

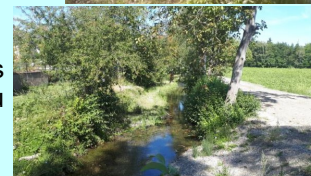
- La végétation des berges a été reprise sur 350 ml (élagages, coupe d'arbres).
- Les rémanents (troncs, branchages) sauf les saules et résineux, ont été stockés le long du cours d'eau pour la confection des banquettes .
- Des ouvertures sont ainsi créées pour permettre l'ensoleillement de la nouvelle végétation et favoriser la diversité d'habitats (alternance de zones d'ombres et de zones lumineuses).

Avant les travaux :



2^{ème} phase : période de Mai à Août 2019

- Réaménagements du cours d'eau =
Extraction de la vase (1m à 1,20m pour 20 à 50 cm d'eau)
Confection de banquettes (plateformes) constituées par un empilage de troncs d'arbres, de branchages, de vase et de terre végétale. L'ensemble est maintenu en place par des pieux reliés entre eux par du fil de fer galvanisé.
Ensuite des hélophytes (plantes et fleurs aquatiques) ont été plantées.

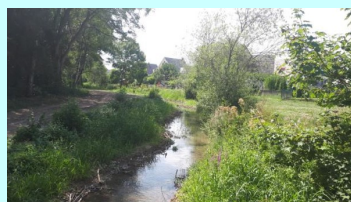


Constatations : Le désenvasement, l'apport de gravier, la diminution de la largeur du cours d'eau ont permis d'en faciliter l'écoulement. La création de « mouilles » (fosses d'environ 1,20m de profondeur) permettra le développement de la faune.

3^{ème} phase :

Les mêmes aménagements de ce cours d'eau seront poursuivis d'ici 2 à 3 ans jusqu'à la route de Daubensand en passant à travers une propriété située au bout de la rue Longue.

Après les travaux :



Lors de vos promenades, pensez à tenir vos chiens en laisse pour respecter les plantes fragiles.

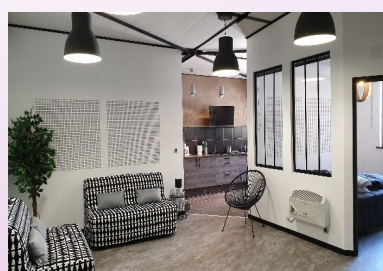
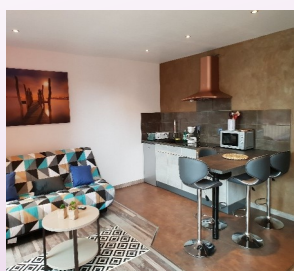
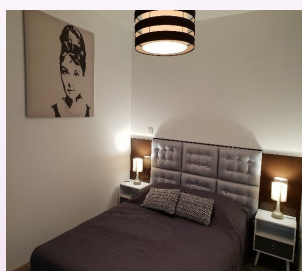
Il existe plusieurs gîtes proposés à la location à Obenheim.



Chez Claudette

Couchage 5 personnes dans maison à colombages (rue Neuve)

daniele.amiot@gmail.com



Les lofts du parc

3 appartements style loft (rue Daubensand)

riccobeneton@gmail.com

06.73.53.25.60



Chez Ilona

1 appartement de 80 m² entièrement rénové (rue Neuve)

ilona.paravati@hotmail.fr

06.58.87.57.55

S'ils sont principalement destinés au tourisme, ces gîtes peuvent intéresser les habitants lors de fêtes de famille ou d'événements particuliers.

.....La vie municipale.....c'est nouveau

A l'école maternelle...

Les élèves de l'école maternelle bénéficient d'un nouveau jeu mis en place pour la rentrée.

Ce panier coloré permet de développer les différentes techniques de lancer de balles.



Des stores occultants ont été posés sur une partie des fenêtres du bâtiment.

Par la suite, toutes les autres fenêtres en seront équipées.



A la mairie...

De nouvelles tables et chaises ont été installées dans les salles de mariage et de réunion.



Bientôt la collecte des biodéchets

En novembre 2019, vous serez invités à vous engager pour un nouveau geste de tri. La collecte des biodéchets en apport volontaire va être généralisée à toute l'Alsace Centrale d'ici décembre 2019.



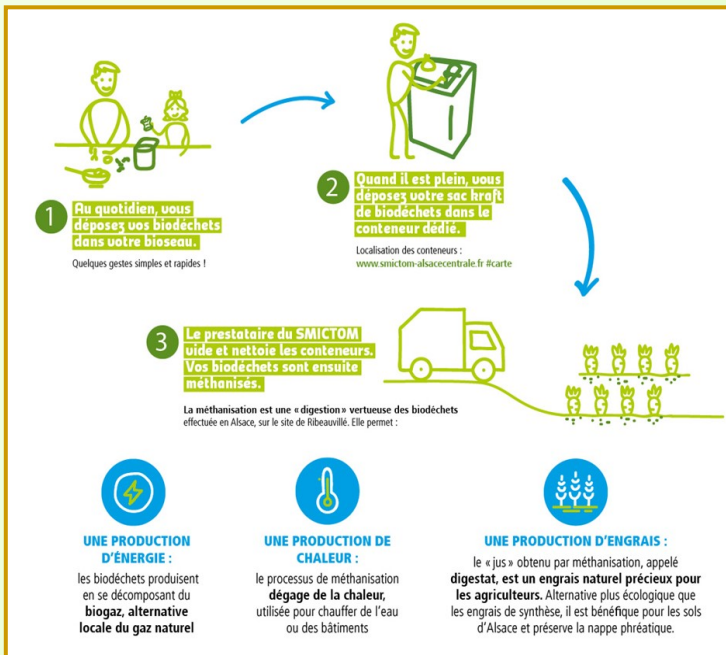
De nouvelles bornes pour déposer ses biodéchets dans notre Commune

Les épluchures et autres restes de repas représentent aujourd'hui près de la moitié de la poubelle grise soit plus de 86 kg/hab/an.

Chaque habitant est invité à trier ces derniers, pour ensuite les déposer à son rythme dans la borne de collecte la plus proche de chez lui.

Trois bornes vont ainsi être déployées en novembre 2019 à Obenheim

Les biodéchets seront collectés deux fois par semaine l'été et une fois par semaine le reste de l'année. Les bornes seront lavées à chaque collecte pour limiter toutes nuisances.



Les biodéchets représentent 48 % du poids de nos bacs gris :

trier les biodéchets est le geste le plus simple et le plus efficace pour réduire ses déchets non recyclables.

Le traitement des déchets non recyclables est de plus en plus coûteux,

pour les finances publiques et pour l'environnement. Il est urgent d'agir et de réduire notre production de déchets.

Grâce à la méthanisation, les biodéchets deviennent **une ressource pour l'Alsace** et l'émission de gaz à effet de serre est réduite, ce qui contribue à **la lutte contre le réchauffement climatique.**



Un bioseau va être mis gracieusement à votre disposition.

Au quotidien, vous y déposerez vos biodéchets que vous apporterez ensuite au conteneur. Les conteneurs seront ensuite collectés et vos biodéchets seront ainsi traités par méthanisation.

Si vous compostez déjà chez vous, continuez !

Le nouveau dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire est complémentaire au compostage et ne s'y substitue pas.

Comment récupérer votre kit biodéchets ?

Votre bio kit est composé d'un bioseau, 100 sacs krafts, 1 mémotri et 1 autocollant de consignes. Il est compris dans votre redevance.

Vous pourrez le récupérer gratuitement dans les **déchèteries** de Benfeld et Boofzheim **entre le 2 et le 30 novembre**, ou bien le retirer à **la Mairie** en vous munissant de votre carte OPTIMO **dès le 2 décembre**.

Si vous résidez en habitat collectif, des ambassadeurs biodéchets viendront à votre rencontre au courant du mois de novembre pour vous expliquer le nouveau dispositif et vous donner le kit biodéchets.

Les 3 bornes seront installées :
place du Général de Gaulle
rue du Ried (atelier municipal)
rue Longue (jardins communaux)

Tri des biodéchets : un geste pour l'environnement, une ressource pour les cultures

AUTORISÉS :



Épluchures, fruits et légumes abîmés



Restes de repas



Pains et céréales



Coquilles d'œufs



Marc de café et sachets de thé



Mouchoirs, essuie-tout et serviettes en papier blanc



Os, viandes, poissons, produits de la mer



Laitages

INTERDITS :



Huiles



Emballages, films plastiques, capsules de café



Cendres, litière



Déchets verts du jardin



Ecurie Eric Dufour

Les portes ouvertes du 22 septembre ont permis de découvrir (ou de redécouvrir) les différentes activités équestres qui peuvent être pratiquées par les tout petits, les plus grands, en famille, entre amis ou individuellement.

Le centre équestre permet d'évoluer, dans un esprit très familial, vers l'équitation de loisirs et, pour certains, d'accéder à la compétition.

Qu'y propose-t-on ?



- **Dès 2 ans et demi** : des activités bébés cavaliers.
 - **A partir de 5 ans** : des cours collectifs avec des séances de voltige, des jeux à poney, du dressage, des sauts d'obstacles....
 - Des balades et randonnées dans un environnement bucolique.
- L'ensemble de l'apprentissage apporte les connaissances requises pour le passage des différents examens fédéraux du **GALOP 1 au GALOP 7**.



Des projets :

- Le 3 novembre** : concours interne de sauts d'obstacles avec déguisements sur le thème d'Halloween.
- Le 15 décembre** : fête de Noël.
- Tout au long de l'hiver : participation à des concours externes.

Un objectif pour la saison 2020 :

Eric espère engager l'équipe de compétition aux Championnats de France au Parc Fédéral de La Motte Beuvron.



Pour tout renseignement
en direct :
1 rue du Moulin à Obenheim
03 88 98 40 58 / 06 89 07 12 56
ecurie.ericdufour@gmail.com



C'était il y a 80 ans



Les 1^{er} et 2 septembre 1939, 374 000 Alsaciens, soit le tiers de la population de l'époque, habitant 181 communes, situées entre le Rhin et la ligne Maginot, reçoivent l'ordre de quitter leur domicile.

Le 1^{er} septembre 1939, le tocsin surprend beaucoup de cultivateurs dans leurs champs. Ils étaient entrain de rentrer le regain ou le tabac.

Toutes les communes le long du Rhin, dont Obenheim, reçurent l'ordre d'évacuer dans les trois heures.

Abandonnant maisons et bétail, l'exode se dirige vers l'ouest avec des attelages surchargés tirés par des chevaux, des bœufs, des vaches ...

Les conditions d'évacuation sont difficiles. Le voyage dure plusieurs jours, souvent dans des wagons à marchandises ou à bestiaux, dans des conditions d'hygiène déplorables. Les plus adroits bricolent des toilettes. Le service médical pour chaque convoi fait souvent défaut.

Pour beaucoup, il s'agit du premier grand voyage. L'angoisse de l'inconnu se mêle à la peur de ne jamais revenir. Les évacués sont autorisés à emporter avec eux un maximum de 30 kilos de bagages et 4 jours de vivres. Le reste est à laisser sur place. Les trains sont ralentis, déviés pour laisser passer les trains qui montent au front.

Les populations ignorent leur lieu de destination. On va même jusqu'à cacher certains panneaux des gares traversées par les convois.

Obenheim, comme toutes les autres communes de cette bande entre la ligne Maginot et le Rhin va devenir un village fantôme... Dans les campagnes, des milliers d'hectares de terres ne sont plus cultivés, le matériel est abandonné et les récoltes ne sont pas rentrées. Ce ne sont pas seulement leurs maisons que les évacués ont laissées, mais aussi les bêtes. Dans le plan d'évacuation était prévu qu'un groupe de quatre à cinq hommes par village conduirait le bétail dans des centres de rassemblement, mais cette directive a été aléatoirement exécutée. Laisser le bétail dans les étables revenait à le condamner, aussi a-t-il souvent été lâché dans la nature, errant plusieurs jours voire plusieurs semaines avant d'être ramassé ou abattu.

80 000 Alsaciens rejoignent la Dordogne (le département compte alors 380 000 habitants).

A l'arrivée à Périgueux, les bénévoles de la croix rouge font le maximum pour reconforter ces gens fatigués, désespérés. Les périgourdins se souviennent des réfugiés républicains espagnols de 1936. Ca ne s'était pas toujours bien passé.

Il apparaît vite que les logements disponibles ne sont pas suffisants. Mais rapidement la solidarité a joué ...

Les maires sur place se dépensent sans compter et les habitants ouvrent leurs maisons. En quelques jours ou quelques semaines, chaque famille alsacienne a réussi à trouver un gîte.



.....Mémoire et devoir de mémoire.....

Juin 1940 : La débâcle de l'armée française est totale et l'armistice signé le 22 juin 1940 à Rethondes ne laisse aucune place à la pitié.

L'article 2 de ce traité crée la zone libre et la zone occupée. L'Alsace-Moselle subit un sort particulier qui n'est pas prévu par ce texte, entorse dont le vainqueur n'a cure : les trois départements rattachés à la France en novembre 1918 sont annexés purement et simplement au Reich et le Haut et le Bas-Rhin sont englobés dans le Gau Elsass-Baden.

Qu'en est-il des évacués ?

Pour l'occupant, les Alsaciens-Lorrains sont des Allemands (Volksdeutsche Elsass-Lothringer).

A ce titre, ils n'ont pas à rester en Dordogne ; le retour de ces « Allemands de race », ainsi définis par l'idéologie nazie, est exigé.

Comme à l'aller, les réfugiés doivent emporter trois jours de vivres. Ils ont également la permission de se munir d'une couverture, de leur linge et de leurs vêtements.

Le retour est rude comme ont témoigné nos acteurs obenheimois.

La vie reprend son cours avec interdiction totale de parler le français et germanisation de tous les noms propres. Que le Périgord semble loin ...

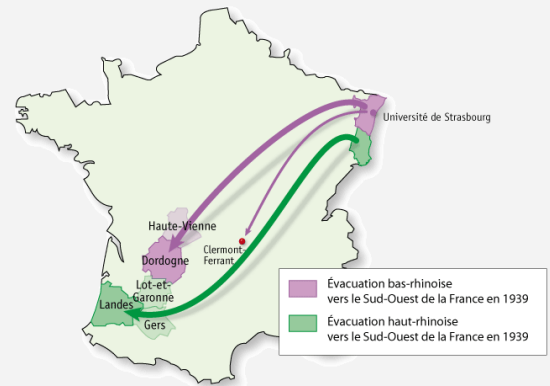
Ce séjour de près d'un an en Dordogne est à l'origine de solides liens d'amitié qui se sont tissés entre les communes alsaciennes et les villages d'accueil périgourdins. Chaque village du sud-ouest est associé à un village d'Alsace évacué en 1939.

C'est ainsi qu'Obenheim, Cadouin, Molières et Alles sur Dordogne écrivent d'une même plume quelques pages de leur histoire.

2019...80 ans après...les liens d'amitié subsistent.

Cette diagonale Nord-Est / Sud-Ouest imposée par la cruauté des événements est réellement devenue ...au fil du temps ...une diagonale du cœur.

Extraits du livre 1939-2014 : Pourquoi Obenheim a tant de village amis ?



Pèlerinage VOSGES-ALSACE en mémoire dela 1ère Division Française Libre (14 – 17 novembre)

A l'occasion du 75ème anniversaire de la Libération de Strasbourg, un groupe d'anciens de la 1ère DFL effectuera un pèlerinage de 4 jours en Alsace.

Au programme :



Jeudi 14 novembre

Visite de la stèle de la 1ère DFL à Gironmagny, cimetière d'Andornay et monument du Général Brosset à Champagny.

Vendredi 15 novembre

Dépôt de gerbes au monument aux morts ainsi qu'à la stèle du BM 24 à Obenheim puis au carré militaire de Kogenheim .
Un vin d'honneur est prévu à la salle des fêtes d'Obenheim.

Samedi 16 novembre

Visite de la nécropole nationale de Sigolsheim puis commémoration militaire au char Zimmer à Strasbourg.

Dimanche 17 novembre

Commémoration pour le 75ème anniversaire de la Libération de Strasbourg,

MAURICE DRUON

Obenheim, nom à jamais illustre dans l'histoire de l'Alsace !
Obenheim, nom à jamais inscrit sur la carte de l'honneur français !
Obenheim, étape héroïque de la liberté !
Le malheur, depuis quatre ans et demi, opprimait Obenheim.
L'humiliation, l'indignation, l'espérance, depuis quatre ans et demi, bouillaient dans Obenheim.
Un bataillon de Français Libres, venus du bout du monde et du cœur de la France, arriva, sur son chemin épique, à Obenheim.
Et Obenheim devint, en sept jours terribles, l'un des noms du courage, du sacrifice et de la gloire.



Marche des sorcières.....6^{ème} édition.....

Une participation intergénérationnelle ...



Les élèves de l'école élémentaire avec l'aide de Carine Paproki et de quelques mamans ont réalisé de beaux chapeaux de sorcières tout en couleur destinés aux décors des tables de la salle des fêtes et du chapiteau.

Les élèves de l'école maternelle ont fabriqué de petits fantômes à suspendre.



Les seniors de la résidence Kleinfeld ont, quant à eux, plié plus de 1 000 serviettes et réalisé de beaux arrangements de chardons.



Merci à tous les bénévoles qui se sont retrouvés tous les mercredis pour préparer les décors et à tous ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts vendredi et samedi pour que cette 6^{ème} édition de la Marche des Sorcières soit une réussite.



Etune aventure incroyable



Des bénévoles engagés, créatifs et talentueux qui ne comptent pas leur temps pour enchanter la forêt : Idées, imagination débordante, mise en œuvre : rien ne leur fait peur !



Merci aux équipes de Régine et Rémy Kretz et à Carine Paproki avec sa bande de jeunes. Stands vin chaud et lard ...ont été au top ! Une préparation orchestrée avec rigueur pour la salle :

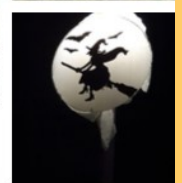


Merci aux secrétaires de mairie assurant les réservations

Merci à notre trésorier Jean Claude Riccobène.

Merci à notre équipe au service et en cuisine avec à sa tête une professionnelle confirmée : Mme Albrecht.

Merci à nos photographes, musiciens et **Merci** à tous nos fidèles participants !



**4 Prix
d'honneur**

Une première, cette année, la commune a lancé un concours de maisons décorées.

Succès !!!

Créativité, originalité et talent... le jury a décerné 4 prix d'honneur et de nombreux prix d'encouragement.

Un grand merci à tous les participants!

Rendez vous aux vœux du maire pour les récompenses



SUPER

Maison Fischer -Paproki



Maison Kretz



Maison Weichel



Maison Arenz



**Prix
d'encouragement**

**UN TRES GRAND
BRAVO**



**Prix
d'encouragement**



Animation jeunesse

L'animation jeunesse FDMJC Alsace a proposé aux jeunes du secteur des activités cet été, soit à la journée, soit à la semaine.



Groupe de théâtre et cirque pour la semaine
« Détours de planches »



Initiation au langage des signes avec Adamo, intervenant sourd muet



Lancer de pigments de couleur



Fabrication de slime (pâte gluante malléable)



Atelier découverte chez « Julien » à la boulangerie de Gerstheim



Total jump et Aqua park à Lauterbourg



Wakeboard et Paddle à Wittisheim au Koba Parc



Idées et propositions.....Animation jeunesse

- * initiation à la cuisine sous forme de défi
- * balades nature
- * ateliers créatifs
- * lightpainting
- * escape game
- * jeu du loup garou
- * des jeux sur le thème d'Harry Potter
- * tournois sportifs
- * sorties (Badeparadies, Europa Park...).



L'animation jeunesse c'est aussi : des projets jeunes, de l'engagement, des formations BAFA, des initiations cuisine, des découvertes et sorties nature, du foot en salle et autres sports au gymnase, participations aux manifestations locales, actions d'auto financement pour des sorties ou week-end.

N'hésitez pas à contacter les animateurs :

Carine pour le secteur Gerstheim et environs : carinesaj@gmail.com 06 79 12 56 25

Gilles pour le secteur Rhinau et environs : coco.rhin@gmail.com 06 79 11 74 54

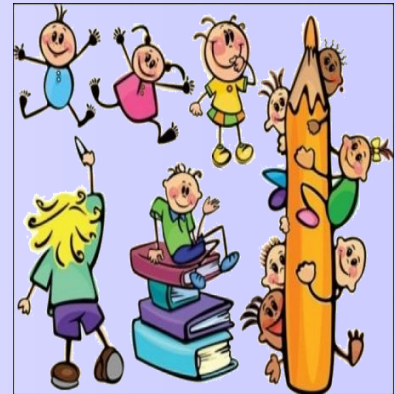
... clin d'œil de l'école...

rentrée 2019/2020

PS/MS/GS Mme Scheeck	GS/CP Mmes Herrenschmidt Amberg	CP/CE1 Mmes Rodé et Parmentier (vendredi)	CE2/CM1 Mmes Parmentier et Weber	CM1/CM2 Mme Schneider
17 élèves	18 élèves	20 élèves	20 élèves	20 élèves

... RENTREE ... en musique

Le 2 septembre dernier les professeurs de l'école de musique intercommunale du Rhin étaient présents pour accompagner la rentrée des classes d'Obenheim en musique. Ils sont également passés à Rhinau, Gerstheim, Boofzheim. Un grand merci aux professeurs présents pour leur prestation applaudie par tous !



Du côté des associations

L'actualité du Club de Tennis de Table d'Obenheim

Fort de 22 membres dont 5 jeunes, le CTTO entame la saison 2019-2020 sur d'excellentes bases :

- L'équipe 1, en Ligue du Grand Est de Tennis de Table, évolue en Départementale 2
- En AGR (Avant Garde du Rhin), l'équipe 1 est en Promotion d'Honneur.

L'équipe 2, quant à elle, joue en Division 1 et une nouvelle équipe débutera le championnat en Division 2.

- Les jeunes joueurs évoluent en championnat « cadets » et intègrent régulièrement les équipes séniors. Ils participent également à la compétition « performances jeunes » qui se déroule sur 5 matinales dominicales réparties sur la saison.

N'hésitez pas à les soutenir lors des rencontres ou à venir découvrir ce sport

le mardi soir lors des entraînements (à partir de 20h00 à la salle des fêtes).

Si le « Ping » ne vous attire pas, le CTTO organise le samedi de Pâques (samedi 11 avril 2020) son traditionnel Tournoi de Belote. Avis aux amateurs !



Francis Staerck : 06 35 53 78 33

Théo Gasser : 06 17 01 87 65

Les amis
des
écoles



Obenheim
Daubensand

Les amis des écoles

L'association « Les amis des écoles d'Obenheim » a pour vocation de recueillir le maximum de fonds pour permettre aux enfants du village de participer à diverses animations et sorties pédagogiques.

L'association des parents d'élèves et des amis des écoles d'Obenheim a été inscrite au registre des associations le 30 mai 1989, sous l'impulsion de Mr Armand Thalgott (président), Mme Marie-Christine Albrecht (vice-présidente), Mme Brigitte Pfefferkorn (secrétaire) et Mr Roland Kleinmann (trésorier).

Actuellement, un comité d'une quinzaine de membres est élu lors de l'Assemblée générale.

Ce comité choisit un bureau parmi ses membres.

Ce bureau est composé de :

Carmen Schenk, présidente,
Sabine Heilbronn, vice-présidente
Régine Kretz, trésorière
Evelyne Links, trésorière adjointe
Clarisse Fluck, secrétaire

Les parents d'élèves élus pour l'année scolaire en cours sont membres de droit de l'association afin de faciliter les liens avec le personnel enseignant et les projets à soutenir.

Tout parent d'élève et toute personne se sentant concernés par la vie des écoles et les manifestations organisées en faveur des enfants sont les bienvenus :

- Pour donner des coups de mains lors des différents événements organisés par l'Association
- Pour devenir membre du comité ou du bureau

La cotisation annuelle est de 1€.

Nos actions de vente (fête des enfants et de l'été, carnaval, couronnes de l'Avent, bourses aux livres, ventes diverses...) bien qu'ayant connu un franc succès, ont ces dernières années été abandonnées pour diverses raisons. La principale source de revenus provient à ce jour de la subvention annuelle du Comité des Fêtes ; subvention octroyée pour participation active aux manifestations. (Marche des sorcières, thé dansant, marche du 1^{er} mai ...)

L'association a toujours financé équitablement un maximum d'actions organisées par les écoles. Entre autres :

- Classes de neige et classes vertes
- Atelier art du cirque
- Spectacles et concerts
- Projet escalade, kayak, voile ...
- Projet poterie
- Achat d'un four

En moyenne, l'association versait 1500€ par an à la coopérative des écoles au prorata des élèves concernés par les projets.



carmen.schenk66@gmail.com

.....Du côté des associations

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Daubensand - Obenheim

123cours



1 GYM SENIOR

Vous avez 60 ans et plus, vous souhaitez participer à une activité collective ludique tout en étant **acteur de votre santé** !
Alors venez à partir du **lundi 9 septembre de 15h30 à 16h30**
➤ **Salle Polyvalente Daubensand**

2 GYM D'ENTRETIEN

Vous voulez **garder la forme** pour vous sentir bien, prenez le temps de faire du sport : Activités chorégraphiées, renforcement musculaire
Vous attendent à partir du **lundi 23 septembre 2019 de 19h30 à 20h30**
➤ **Salle des fêtes à Obenheim**

3 GYM TONIC

Vous souhaitez plutôt **vous défouler** en musique, vous dépenser sans y penser tout en améliorant votre condition physique !

Le Step, les activités cardio, le renforcement musculaire
C'est **pour Vous** à partir du **jeudi 26 septembre de 19h à 20h**
➤ **Salle Polyvalente Daubensand**

Nos séances sportives sont variées, adaptées aux capacités de chacun, diversifiées pour prendre du plaisir et progresser, venez pour une séance d'essai !



61 rue Principale 67150 Daubensand
gym.daubensand@laposte.net



Marché aux puces ...un stand au profit de la Résidence Senior ...



M. Furst d'Obenheim, sous le couvert des Diables Bleus de Sélestat, a fait don d'une cinquantaine de chopes de bière issues de sa collection.



En céramique, en verre, décorées ou plus sobres, il y en avait pour tous les goûts.

Lors du marché aux puces, des bénévoles et des membres de la Résidence Senior du Kleinfeld ont tenu un stand pour les vendre.



Le bénéfice de cette action est destiné aux résidents du Kleinfeld et permettra d'organiser une animation ou une sortie.

*Les donateurs
Merci !*



Du côté des associations.....



06 octobre 2019 : Marché aux puces
Comme tous les ans, les membres de l'Harmonie ont soigneusement préparé leur marché aux puces. Mais une météo capricieuse a perturbé la journée..



à vous tous !

12 octobre 2019 : Marche des sorcières
Que du bonheur pour cette 6^{ème} édition !
Plus de 1000 participants

Nous remercions chaleureusement **nos partenaires** pour leur soutien financier et leur participation à la réussite de cette aventure nocturne.



BOOFZHEIM



13 octobre 2019 : Exposition fruitière

Une exposition haute en couleurs et aux saveurs de l'automne...



A la salle des fêtes de Gerstheim, une dizaine d'arboriculteurs de l'Association Fruitière du Ried, ont présenté une belle palette de fruits et de légumes afin de témoigner de la richesse du terroir.

Philippe Feigenbrugel, d'Obenheim, a été décoré de la pomme d'or pour 10 ans d'investissement au sein de l'association.



20 octobre 2019 : Fête Paroissiale Protestante

Après le culte festif, les paroissiens se sont retrouvés autour d'un repas de saison, un bon pot-au feu.

Invitée du jour : Mme Régine KESSOURI

Directrice du Home Protestant

.....Zoom sur les manifestations à venir

Calendrier des Manifestations

Loto d'Halloween
31 octobre 2019
 Organisé l' A.S.O

Armistice
11 novembre 2019
 Organisé par la commune
Déjeuner Périgord & Bretagne
 Organisé par le Comité de Jumelage

Bourse aux jouets et aux vêtements
24 novembre 2019
 Organisée l' A.P.P.M.A

Fête des Seniors
1er décembre 2019
 Organisée par la Commune

Concert de Noël de l'Harmonie
15 décembre 2019
 Organisé par les 2 paroisses

Réveillon St Sylvestre
31 décembre 2019
 Organisé par la Musique Harmonie

Cérémonie des Vœux du Maire
10 janvier 2020
 Organisée par la Commune

Ramassage des Sapins
Broyage des sapins
11 janvier 2020
 Organisés par la Commune

Concert annuel
2 février 2020
 Organisé par la Musique Harmonie

Thé dansant
16 février 2020
 Organisé par le Comité des Fêtes



AU PROFIT DU COMITE DE JUMELAGE

20€
 APERITIF
 OFFERT

11 NOVEMBRE 2019
 à 12h30

DEJEUNER

PERIGORD & BRETAGNE

APERITIF
CASSOULET

GLACE CARAMEL
AU BEURRE SALÉ

CAFÉ

Salle des Fêtes Obenheim

renseignements & réservations

☎ mairie : 03 88 98 30 33

✉ mairie@obenheim.fr

Comité des Fêtes
d'Obenheim

AU LOCAL
JEUNESSE
A
OBENHEIM

DONNONS UNE SECONDE CHANCE A NOS LIVRES

Venez déposer
Venez emprunter
des livres gratuitement

RUE DE
L'ÉCOLE
Tous les premiers
mercredis du mois
de 14 à 17h

Carine : 06 79 12 56 25

Vous fêtez
vos 85 ans, 90 ans, 95 ans,
100 ans, vos Noces d'Or,
Noces de Diamant,
Noces de Platine
afin d'éviter tout oubli,
merci d'en informer
le secrétariat de la mairie :
03 88 98 30 33
courriel :
mairie@obenheim.fr

Vous souhaitez communiquer dans
notre journal ?

Contactez nous par mail :
flozey67@gmail.com
ou
connectez vous sur
Facebook

Quoi De Neuf Obenheim



Naissances

Le 29 août 2019 : Adèle, Anna, Léa
fille de Rémy GRULOIS et Aurélie LABOURDETTE

Le 03 septembre 2019 : Miguel, Jean
fils de David MULLER et Mélissa GIRARD



Mariages

29 juin 2019

Emmanuel LE GAL
et
Fanny PRIVAT



12 juillet 2019

Jonathan BECK
et
Typhaine HUMMEL



17 août 2019

Kevin FINK
et
Maud LA SCOLA



29 août 2019

Naël BEAUBRUN
et
Antonia DONATIEN



31 août 2019

Romuald DEBES
et
Alexia MADRID



Anniversaires

85 ans

Le 1er juin 2019

Mme Yvette THALGOTT née HEILBRONN

Le 03 juin 2019

M. Raymond DORSI

Le 28 août 2019

Mme Marie-Françoise IMBERT née KLUMB

Le 04 septembre 2019

Mme Suzanne SCHAAF née WEITZ

Le 07 septembre 2019

M. Camille KUNTZMANN

Le 26 septembre 2019

Mme Nelly HEINRICHER née SOHN

90 ans

Le 15 juin 2019

M. René FISCHER

Noces d'Or

Le 27 juin 2019

Mme Marguerite HERTRICH et M. Fernand FENDENHEIM

Le 12 juillet 2019

Mme Michèle SCHNEEWELE et M. Jean-Claude BERRUER

Noces d'Orchidée

Le 11 septembre 2019

Mme Doris SCHMUTZ et M. Frédéric SOMMER



Regrets

Yvonne DUFRENE née BRONNER

Disparue le 03 août 2019

Claude GEYER

Disparu le 06 août 2019

Jenny KLEINMANN née LAUFFENBURGER

Disparue le 29 septembre 2019